



Angéline Duffour

Associée, Paris

+33 1 53 53 45 05

aduffour@cohengresser.com

Practice Areas

Corporate, Employment Law,
Employment Law - France

Formation

Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne (DEA, Droit des affaires et économie, 2004); Université de Nancy 2 (DESS, Droit des affaires et fiscalité/DJCE, Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise, 2003); Université de Montpellier (Certificat de Droit Social, 2003).

Admission au barreau

Paris

Angéline Duffour, associée au sein du bureau de Paris, est spécialisée en droit social. Elle conseille une large clientèle française et internationale de secteurs variés (notamment hôtellerie, industries pharmaceutiques, industries chimiques, luxe, habillement, transports) dans tous les aspects de la vie de l'entreprise.

Elle intervient plus particulièrement en matière de création d'activité (rédaction et négociation de contrats de travail, aménagement du temps de travail, épargne salariale et plans de rémunération, règlements intérieurs/chartes/politiques internes, détachement/expatriation), dans les opérations de restructuration, transferts d'activité, fermetures d'établissement sous la loi Florange et cessions d'entreprise sous la loi Hamon, fusions-acquisitions (notamment audits d'acquisition et de conformité, obligations en matière d'information/consultation des représentants du personnel), en matière de licenciements économiques collectifs, de relations avec les représentants du personnel (élections, négociations d'accords collectifs, etc.) mais également pour toutes les questions relatives au statut, à la rémunération et à la protection sociale des dirigeants et mandataires sociaux. Elle développe aussi une importante activité précontentieuse (transactions) et contentieuse.

Angéline est reconnue par *The Legal 500* dans la catégorie Employment en France. Elle est également reconnue par *The Best Lawyers France* dans la catégorie Droit social.

Avant de rejoindre Cohen & Gresser, Angéline Duffour était Of Counsel dans le département droit social du cabinet Dentons (anciennement Salans) à Paris et a travaillé au sein du bureau de New York de Dentons en 2010. Elle est diplômée de l'Université de Paris 1 - Panthéon Sorbonne (DEA Droit des Affaires et de l'Economie), de l'Université de Nancy 2 (DESS Droit des Affaires et Fiscalité/ DJCE) et est titulaire d'un certificat de spécialité en droit social de l'Université de Montpellier. Angéline parle couramment le français et l'anglais.

Conseille une large clientèle française et internationale sur tous les aspects de droit social en France (embauches et licenciements, temps de travail, réglementation interne, évaluation des salariés, statut/engagement et départ des dirigeants, plans d'intéressement, de stock-options et d'attributions gratuites d'actions, régimes de retraite supplémentaire).

Conduit régulièrement des due diligence en droit social et conseille ses clients sur tous les aspects de droit social lors d'opérations d'acquisition (consultation des représentants du personnel, information éventuelle des salariés, statut des dirigeants, rédaction et négociation des contrats de travail, clauses de non-concurrence et d'incentives pour les hommes-clés, etc.).

A représenté un important fond de private equity lors de l'acquisition d'un portfolio d'hôtels en France (due diligence et réorganisation post-acquisition).

A conseillé un grand groupe américain spécialisé dans les dispositifs médicaux lors de la fermeture d'une de ses filiales françaises et le licenciement économique collectif des salariés.

A assisté un grand groupe pharmaceutique américain lors de l'acquisition d'une société française (due diligence, négociation des déclarations du contrat d'acquisition, harmonisation post-acquisition).

A représenté une société de biotechnologie lors de l'acquisition d'une entreprise française sur différents sujets dont due diligence et harmonisation des contrats de travail.

A conseillé un important fond de private equity et sa filiale française (un hôtel de luxe) lors de la cession de l'activité restauration de l'hôtel à un célèbre Chef entraînant le transfert automatique de l'ensemble des contrats de travail salariés dédiés à cette activité en vertu de l'article L.1224-1 du Code du travail.

A représenté un grand groupe international du secteur des industries chimiques lors de la négociation du statut et des termes des contrats de travail et contrats de mandat des dirigeants français.

A représenté une entreprise pharmaceutique autrichienne dans le cadre des négociations de départ de certains de ses dirigeants français.

Assiste régulièrement ses clients sur des sujets d'optimisation sociale et fiscale des indemnités de départ versées à des salariés et dirigeants.

A assisté un groupe pharmaceutique américain dans le cadre d'un contentieux sur le fondement du co-emploi initié par les représentants du personnel de la filiale française suite à la faillite de cette dernière.

A représenté un grand groupe international dans le cadre d'un contentieux initié par un groupe d'anciens salariés agissant en requalification de leur contrat de travail temporaire en contrat de travail à durée indéterminée.

A assisté un grand groupe allemand dans le cadre d'un contentieux avec l'ancien management de la filiale française.

A représenté une entreprise américaine du secteur automobile dans les négociations pour le rachat de la filiale française d'un autre grand groupe américain également actif dans le secteur de l'automobile.

Activités et affiliations

Member, AVOSIAL: Network of Corporate Lawyers Specialized in Labor Law